

SÉMINAIRE SUR LE SYSTÈME DE LA HAYE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Genève, 9 juin 2010

PROGRAMME PROVISOIRE

établi par le Secrétariat

- | | |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 h 00 – 9 h 30 | Enregistrement |
| 9 h 30 – 9 h 45 | Allocution de bienvenue prononcée par :

M. Yves Closet, chef de la Section de l'information et de la promotion,
Service d'enregistrement international des dessins et modèles, Secteur des
marques, des dessins et modèles industriels et des indications
géographiques, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI),
Genève, Suisse |
| 9 h 45 – 10 h 15 | <u>Introduction générale du système de La Haye</u>

Objectifs et caractéristiques du système de La Haye
L'Acte de Genève de l'Arrangement de La Haye et ses développements
récents

Conférencière : Mme Päivi Lähdesmäki, chef de la Section juridique, Service
d'enregistrement international des dessins et modèles,
Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et
des indications géographiques, OMPI |

- 10 h 15 – 11 h 00 Présentation d'une demande internationale
Habilitation à présenter une demande internationale
Langues
Représentation devant le Bureau international de l'OMPI
Conférencier : M. Jeffrey Spiers, stagiaire au Service d'enregistrement international des dessins et modèles, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 30 Demande internationale et son examen
Contenu d'une demande internationale
Reproductions de dessins et modèles industriels
Examen d'une demande par le Bureau international de l'OMPI
Irrégularités
Conférencier : M. Patrick Cartant, chef de la Section de l'examen, Service d'enregistrement international des dessins et modèles, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI
Dépôt électronique d'une demande internationale (*E-filing*)
Conférencier : M. Roger Holberton, chef de la Section de l'appui aux systèmes, Division de l'appui fonctionnel, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI
- 12 h 30 – 14 h 00 Déjeuner
- 14 h 00 – 14 h 45 Enregistrement international
Publication et ajournement de la publication
Possibilité de refus
Effets de l'enregistrement international et durée de protection
Conférencier : M. Hiroshi Okutomi, juriste à la Section juridique, Service d'enregistrement international des dessins et modèles, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI
- 14 h 45 – 15 h 30 Gestion de l'enregistrement international
Changement de titulaire et autres modifications
Renouvellement
Conférenciers : M. Bernard Volken, avocat, *Fuhrer Marbach and Partner*, Berne
M. Hiroshi Okutomi, OMPI
- 15 h 30 – 16 h 15 Exercices pratiques
Conférencier : M. Patrick Cartant, chef de la Section de l'examen, Service d'enregistrement international des dessins et modèles, Secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, OMPI
- 16 h 15 – 16 h 30 Pause-café

- 16 h 30 – 17 h 15 Avantages du système de La Haye du point de vue des utilisateurs
Discussion générale
Conférencier : M. Bernard Volken, *Fuhrer Marbach and Partner*
- 17 h 15 – 17 h 30 Clôture

[Fin du document]